

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE
CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS-EAU

Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE)

RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR DES OPERATIONS

TERMES DE REFERENCE

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte général du projet

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un appui de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet de Gouvernance et d'Accès à l'Electricité, à l'Eau et à l'Assainissement (AGREE) dont l'objectif de développement du projet est :

- (i) Étendre l'accès à l'eau potable et à l'électricité dans les villes et cités des provinces ciblées et
- (ii) Améliorer la performance de SNEL et REGIDESO.

Le projet vise à déployer à plus grande échelle l'accès à l'électricité, à l'eau potable et à l'assainissement à base renouvelable dans les villes ciblées dans les zones d'intervention de la Banque mondiale, tout en améliorant la gouvernance et la performance des services publics et en renforçant les capacités des institutions publiques.

Le projet couvre les 14 villes provinciales suivantes, situées dans 10 provinces : Kinshasa, Kikwit, Bandundu, Tshikapa, Kananga, Mbuji-Mayi, Mwene-Ditu, Kabinda, Bukavu, Goma, Butembo, Beni, Bunia et Boma ainsi que leurs structures administratives (Mairies) et est exécuté par l'Unité de Coordination et de Management (UCM) pour le volet électricité ainsi que la Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O) pour le volet Eau et gestion des déchets liquides.

1.2. Composantes du projet

En attendant la restructuration en cours, le Projet comprend les cinq (5) composantes ci-après dont les activités seront mises en œuvre par les agences d'exécution indiquées en regard de chacune de ces composantes, avec UCM et CEP-O comme agences fiduciaires du projet, UCM assurant en plus la coordination générale du Projet

	Composante et Sous –composante	Agence d'exécution
<i>1</i>	<i>Composante 1 : Gouvernance et performance des entreprises publiques d'Electricité et d'Eau</i>	
1.1	Amélioration de la gouvernance de SNEL	COPIREP
1.2	Amélioration de la performance commerciale de SNEL	COPIREP

	Composante et Sous –composante	Agence d'exécution
1.3	Restructuration et Amélioration de la Performance de REGIDESO	COPIREP
2	<i>Composante 2 : Renforcement des institutions et soutien au développement</i>	
2.1	Gouvernements Provinciaux	UCM
2.2	Agences Centrales Sectorielles	UCM
2.3	Appui à la Planification et au Développement des investissements	UCM
2.4	Gestion du Projet	UCM
3	<i>Composante 3 : Expansion de l'accès basé sur le secteur privé</i>	
3.1	Electrification descendante de deux capitales provinciales (Kananga et Mbuji-Mayi)	ARE
3.2	Soutien financier pour l'électrification ascendante par des opérateurs privés (Régime de subventions)	ANSER
3.3	Appui financier aux opérateurs privés de l'eau (Régime de subventions)	CEP-O ¹
4	<i>Composante 4 : Expansion de l'Accès à l'Electricité et à l'Eau basée sur le Secteur Public avec la participation du Secteur Privé</i>	
4.1	Réhabilitation de certains périmètres du réseau de distribution de SNEL	UCM
4.2	Réhabilitation de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans les villes sélectionnées	CEP-O
4.3	Promotion du développement du capital humain dans les villes sélectionnées	UCM
5	<i>Composante 5 : Intervention d'Urgence Conditionnelle (CERC)</i>	
	<i>Avec une allocation nulle, à utiliser pour contribuer à une intervention d'urgence par la mise en œuvre rapide d'activités en réponse à des situations d'urgence nationales</i>	A définir dans le manuel opérationnel de la CERC

2. OBJECTIF DE LA MISSION

Sous l'autorité directe de l'Ingénieur Responsable des Opérations de la CEP-O, l'Ingénieur des Opérations (IO) de la CEP-O est chargé d'assurer toutes les missions d'ingénierie se rapportant à la préparation et la mise en œuvre des activités du Projet AGREE. A ce titre, il réalise les activités de planification essentielles à la préparation du projet ainsi que toutes les activités d'ingénierie, relatives à la réalisation des infrastructures d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement, amélioration et au suivi des performances des opérateurs exploitant les installations réalisées et à la construction des capacités des structures du secteur au niveau national et provincial, effectuées par la CEP-O dans le cadre de ce projet.

3. LIENS HIERARCHIQUES

L'Ingénieur des Opérations (IO) est placé sous la supervision directe de l'Ingénieur Responsable des Opérations de la CEP-O à qui il apporte tous les conseils utiles en tout ce qui concerne l'ingénierie pour la préparation et la mise en œuvre du projet.

Il coordonnera, suivant les arrangements à définir, les activités des représentants des structures nationales et provinciales impliqués au projet.

¹ A titre transitoire en attendant l'entrée en opérations de l'Office Congolais de l'Eau (OCE)

4. ATTRIBUTIONS ET TACHES

L'Ingénieur des Opérations (IO) réalise, sous l'autorité de l'Ingénieur Responsable des Opérations de la CEP-O, les missions d'ingénierie se rapportant à la préparation et la mise en œuvre des activités du projet et sera responsable de la coordination des activités de différentes parties prenantes tant au niveau national que provincial.

Il doit donc s'assurer :

- de la qualité des dossiers de consultation notamment :
 - Termes de référence et Demande des Propositions ;
 - Spécifications techniques et Dossier d'Appel d'Offres ;
- du respect de la qualité, des délais, et des coûts des prestations réalisées dans le cadre du projet ;

Sur la base du manuel des procédures et des exigences de l'ingénierie, ses tâches au sein du projet consisteront à :

4.1 Elaboration des dossiers de consultation et participation à la sélection des prestataires :

- Collecte des données et renseignements nécessaires ainsi que l'élaboration des Termes de références et demandes de propositions pour le recrutement des consultants ;
- Élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres des fournitures et/ ou des travaux pour la sélection des fournisseurs et des entreprises chargés de la réalisation des prestations de fournitures et des travaux ;
- Participation à l'analyse des offres et aux négociations des contrats ;

4.2 Suivi technique, administratif et financier des activités :

- Suivi de la réalisation des études ainsi que des travaux et, en assurer la gestion technico-financière ;
- Supervision et suivi des Missions de contrôle des travaux ;
- Suivi et mise à jour des plannings des études et travaux en vue du respect des délais contractuels ;
- Participation aux réunions mensuelles avec les Missions de contrôle et les entreprises ;
- Proposition des modifications à apporter aux études ou aux travaux afin d'assurer une meilleure fonctionnalité du projet sur propositions des Missions de contrôle et approuver avenants correspondants ;
- Préparation des prévisions budgétaires et suivre l'exécution du budget retenu ; • Examen des demandes de changement des experts du Consultant ou du personnel de l'encadrement de l'entreprise ;
- Approbation des prestations des bureaux d'études et des entreprises ;
- Approbation des factures de prestations exécutées par les bureaux d'études et les entreprises ;
- Participation à la réception des équipements et ouvrages du projet ;
- Suivi des performances des opérateurs exploitants les installations réalisées ;
- Traitement des correspondances échangées avec le bailleur de fonds, les Consultants et les entreprises ;

- Préparation des rapports d'activités détaillés avant chaque mission de supervision du bailleur, participation aux missions et contribution à la rédaction de l'aide-mémoire des missions de supervision.

4.3 Coordination et transfert des compétences :

- Coordonner et Superviser les activités des Ingénieurs d'Opérations provinciaux ;
- Coordonner l'implication de différentes parties prenantes au projet pour la préparation des études, le suivi des travaux et la réception des fournitures, les ateliers de validation, ... ;
- Evaluation des besoins en matière de renforcement des capacités et suivi de transfert des compétences.

L'IO dans le cadre de ses fonctions sera chargé d'effectuer des missions ponctuelles de courte durée sur les différentes provinces et sites de travaux afin de procéder au suivi de l'exécution physique des travaux, assister à la réception des ouvrages, etc.

4.4 Rapports à produire par l'Ingénieur des Opérations :

L'Ingénieur des Opérations élabore les rapports suivants pour les activités relevant de la sous cellule Opérations :

- Les rapports mensuels, trimestriels et annuels sur le niveau d'exécution des activités du projet et de différents contrats (Etudes, Travaux, Fournitures) ;
- Les rapports circonstanciés sur les activités de différents contrats (Etudes, travaux, fournitures) ;
- Les rapports de fin des activités.

Il élabore également les rapports mensuels de ses prestations et le rapport d'achèvement de la mission.

4.5 Incompatibilité avec certaines fonctions au sein de la cellule d'exécution du projet :

Afin d'éviter les situations potentielles de conflit d'intérêt, l'Ingénieur des Opérations n'assurera que les fonctions définies dans les manuels des procédures et d'exécution du projet.

5. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

L'Ingénieur des Opérations signera un contrat de douze (12) mois renouvelable sur la base des performances jugées satisfaisantes par le Coordonnateur de la CEP-O, assorti d'une période probatoire de six (06) mois. Son bureau sera basé à Kinshasa, au siège de la CEP-O.

6. QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

- Être titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur Civil (Bac +5 minimum) en Génie civil, Hydraulique ou équivalent ;
- Avoir une expérience globale minimale de 10 ans dont au moins 7 ans dans la préparation et conduite des projets d'AEP et gestion des contrats. L'expérience dans un projet sur financement Banque mondiale est un atout majeur ;
- Avoir une bonne connaissance du cycle de projet ;

- Avoir une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale pour la passation des marchés et des accords de financement, notamment de nouveau cadre de la Banque mondiale en matière de passation des marchés ;
- Connaître les procédures de passation de marchés de l'Etat Congolais ainsi que celles des collectivités locales ;
- Avoir préparé ou participé à l'élaboration des spécifications techniques et termes de référence pour l'acquisition des biens ou le recours aux consultants intervenant dans le domaine d'AEP ;
- Avoir une bonne capacité d'organisation, de planification, d'analyse, de coordination et de suivi des activités ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique, notamment les logiciels de base (Word, Excel) et d'autres logiciels courants (MS Project, Power Point, Autocad, EpaNET, etc.) ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir une très bonne maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral, et une bonne capacité de rédaction des rapports.

7. CRITERES DE PERFORMANCES CLES

L'Ingénieur des Opérations devra s'assurer de la /du/de :

- Respect des termes de référence applicables à la mission ;
- Qualité des termes de référence, spécifications techniques et rapports d'études (Diagnostic, APS et APD) et DAO ;
- Qualité des biens acquis dans le cadre des contrats des fournitures ;
- Qualité des ouvrages et équipements réalisés dans le cadre des contrats des travaux ;
- Qualité des rapports (Note technique, Rapport mensuel ou trimestriel, Rapport circonstancier) présentés par les Missions de contrôle ;
- Respect des délais d'exécution des contrats (études, fournitures et travaux).

Les performances seront mesurées sur quelques indicateurs ci-dessous :

- a) Le pourcentage du nombre des TdRs ou Spécifications techniques ayant obtenu l'avis de non objection de la Banque ;*
- b) Le taux de décaissement annuel sur base des prévisions du PTBA auquel sont attachés un plan de passation des marchés et un plan de décaissement.*

La performance de l'Ingénieur des Opérations, pour la période, sera jugée satisfaisante si au terme de l'évaluation, il obtient la note de 80%.